

Date de révision : 2025/08/28 page: 1/10

Version: 4.0 (30034978/SDS_GEN_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Kollidon® 90 F Polymère

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: auxiliaire pharmaceutique Utilisation(s) non appropriée(s): Non destiné à la vente ou à l'usage par le grand public.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc. 5025 Creekbank Road Édifice A, Étage 2 Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673) **Autres moyens d'identification**

Synonyme: Polyvinylpyrrolidone

2. Identification des dangers

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

Classification du produit

Poussière combustible Poussière combustible Poussière combustible

(1)

Éléments d'étiquetage

^{*} L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Date de révision: 2025/08/28 page: 2/10
Version: 4.0 (30034978/SDS_GEN_CA/FR)

Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

Peut former une concentration de poussières combustibles dans l'air.

Dangers non classifiés par ailleurs

Dans certaines conditions les poussières de produit sont explosibles.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

Le produit ne contient aucun composant classé dangereux en accord avec le règlement précitée.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Retirer les vêtements souillés.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais. Aider à la respiration au besoin. Secours médical.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond les régions affectées à l'eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque en contact avec les yeux:

Après contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 Minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque avalé:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Pas de données disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

Date de révision: 2025/08/28 page: 3/10

Version: 4.0 (30034978/SDS_GEN_CA/FR)

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés: mousse, eau pulvérisée, poudre d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

vapeurs nocives, oxydes de carbone, oxydes d'azote

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie. Risque d'explosion des poussières.

Conseils aux pompiers

Equipement de protection contre l'incendie:

Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu.

Autres informations:

Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Un milieu poussiérieux peut s'enflammer de façon explosive en présence d'une source d'allumage causant un embrasement éclair.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Autres indications en cas de libération:

Eviter la dispersion des poussières dans l'air (c'est à dire nettoyer les surfaces poussièreuses avec de l'air comprimé). Eviter la formation ou l'accumulation de poussière - danger d'explosion. La poussière en concentration suffisante pour former un mélange explosif avec l'air. Manipuler de manière à minimiser la formation de poussière et éliminer les flammes nues et autres sources d'ignition.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussières. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8.

Porter une protection respiratoire appropriée. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer.

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Eviter le dégagement de poussières.

Des outils anti-étincelles doivent être utilisés.

Date de révision: 2025/08/28 page: 4/10
Version: 4.0 (30034978/SDS GEN CA/FR)

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Eviter la formation de poussières. En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter la formation de poussières. La poussière en concentration suffisante pour former un mélange explosif avec l'air. Manipuler de manière à minimiser la formation de poussière et éliminer les flammes nues et autres sources d'ignition. Un nettoyage systématique devrait être institué pour veiller à ce que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces. Des poudres sèches peuvent produire des charges electrostatiques quand elles sont soumises à des frottements entre les opérations de transfert et de mélange. Fournir les précautions adéquates, tel que la mise à la terre, ou des atmosphères inertes. Se référer à la norme NFPA 660 (2025) sur les poussières et particules solides combustibles. La norme NFPA 660 est une combinaison des normes NFPA 61 (Agriculture et alimentation), NFPA 484 (Métaux), NFPA 652 (Principes fondamentaux des poussières combustibles), NFPA 654 (Norme pour la prévention des incendies et des explosions de poussières lors de la fabrication, du traitement et de la manutention des particules solides combustibles), NFPA 66 (Soufre) et NFPA 664 (Travail du bois/transformation). Consulter la norme NFPA 660 pour obtenir des informations générales et spécifiques sur la sécurité.

Traduit avec DeepL.com (version gratuite)

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec. Protéger de l'action de la chaleur.

Stabilité de stockage:

Pas de température de stockage précise nécessaire.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

aucun(e)

Conception d'installations techniques:

Créer une aspiration locale pour contrôler les poussières / brouillards. Il est recommandé que tout équipement de contrôle des poussières ou de transport de produits utilisé dans la manipulation de ce produit soit muni d'évents anti-explosion ou d'un système de suppression d'explosion ou soit installé dans un environnement pauvre en oxygène. S'assurer que les systèmes de contrôle de la poussière (tels que les conduits d'échappements, les collecteurs de poussières, les cuves, et équipements de traitement) sont conçus de manière à empêcher la perte de(s) poussières dans la zone de travail (i.e., c'est à dire qu'il n'y ait pas de fuite depuis l'équipement). Utiliser uniquement des équipements électriques appropriés et des chariots de manutention de forte puissance.

<u>Équipement de protection individuelle</u>

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de formation de poussières. Porter un masque filtrant certifié NIOSH (ou équivalent) si nécessaire.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Date de révision: 2025/08/28 page: 5/10
Version: 4.0 (30034978/SDS GEN CA/FR)

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Porter des lunettes de sécurité (lunettes protectrices contre les agents chimiques) s'il existe un risque d'exposition à la poussière en suspension dans l'air.

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Ranger séparément les vêtements de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: solide Etat physique: poudre

Odeur: pratiquement inodore
Seuil olfactif: non déterminé
Couleur: blanc à crème

Valeur du pH: 4.0 - 7.0 (Ph. Eur. 2.2.3)

(50 g/l)

domaine de fusion: >= 130 °C La substance / le produit

se décompose.

domaine de Pas de données disponibles.

solidification:

Point d'ébullition: Le produit est un solide non volatile.

Point d'éclair: non applicable

Inflammabilité: pas facilement inflammable (autre(s))
Limite inférieure Pour les solides non applicable pour (air)

d'explosivité: la classification et l'étiquetage.
Limite supérieure Pour les solides non applicable pour d'explosivité: la classification et l'étiquetage.

Auto-inflammation: 425 °C (DIN 51794)

SADT: Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de

la classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.

Pression de vapeur: non applicable Densité: 1.2 g/cm3

(20 °C)

Densité relative: Pas de données disponibles.

Densité apparente: env. 400 - 600 kg/m3 (DIN EN ISO 60)

Densité de vapeur Le produit est un solide non volatile.

relative:

Coefficient de partage n- non déterminé

octanol/eau (log Pow):

Température d'auto- non auto-inflammable

inflammation:

Décomposition 170 °C (DSC (DIN 51007))

thermique: Il ne s'agit pas d'un produit auto-décomposable.

Viscosité dynamique: 10,000 - 30,000 mPa.s (DIN EN ISO 2555

(20 %(m), 23 °C) (RVT))

Viscosité, cinématique: Pas de données disponibles.

Solubilité dans l'eau: > 270 g/l

(23 °C)

Date de révision: 2025/08/28 page: 6/10
Version: 4.0 (30034978/SDS_GEN_CA/FR)

Miscibilité avec l'eau: soluble Solubilité (qualitative): soluble

solvant(s): solvants organiques,
Pas de données disponibles.
Le produit est un solide non volatile.

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: typiquement > 100 µm (D50, Volumetric Distribution,

ISO 13320-1)

10. Stabilité et réactivité

Poids moléculaire:

Vitesse d'évaporation:

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux:

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

Propriétés oxydantes:

non comburant

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Risque d'explosion des poussières.

Conditions à éviter

Eviter la formation de poussières. Eviter les charges électrostatiques. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Matières incompatibles

alcalis forts

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:

170 °C (DSC (DIN 51007))

Il ne s'agit pas d'un produit auto-décomposable.

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Date de révision: 2025/08/28 page: 7/10

Version: 4.0 (30034978/SDS_GEN_CA/FR)

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique.

Par voie orale

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: > 2,000 mg/kg (test BASF)

<u>Inhalation</u>

Type de valeur: CL50

espèce: rat

Valeur: > 5.2 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

durée d'exposition: 4 h

Par voie cutanée

Pas de données disponibles.

Evaluation des autres effets aigüs

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Non irritant pour les yeux et la peau.

<u>Peau</u>

espèce: lapin Résultat: non irritant Méthode: test de Draize

<u>Oeil</u>

espèce: lapin Résultat: non irritant Méthode: test de Draize

Danger par Aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Aucun connu Données expérimentales/calculées: Pas de données disponibles.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes lors de tests sur mammifères.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Le produit n'a pas eu d'effet cancérigène lors d'essais long terme sur animaux par administration de quantités importantes dans l'alimentation.

Date de révision: 2025/08/28 page: 8/10
Version: 4.0 (30034978/SDS GEN CA/FR)

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Ne devrait pas causer de toxicité reproductrice (d'après la composition).

Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène.

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) > 10,000 mg/l, Leuciscus idus (DIN 38412 partie 15, statique)

Microorganisms/Effet sur la boue activée

Toxicité sur les microorganismes

Ligne directrice 209 de l'OCDE aérobie

boue activée, industrielle/CE 20 (0.5 h): > 1,995 mg/l

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

S'élimine difficilement de l'eau.

Données sur l'élimination

Données relatives à : polyvinylpyrrolidone

< 10 % réduction du COD (15 j) (Ligne directrice 302 B de l'OCDE) (aérobie, boue activée, industrielle) S'élimine difficilement de l'eau.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

La partie polymérique n'est pas biodisponible compte tenu de ses propriétés structurelles. L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Mobilité dans le sol

<u>Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux</u> Pas de données disponibles.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Date de révision: 2025/08/28 page: 9/10 Version: 4.0 (30034978/SDS GEN CA/FR)

Les données écologiques mentionnées ont été déterminées par analogie.

13. Données sur l'élimination

Elimination du produit:

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.

Elimination des emballages:

Jeter dans une installation agréée. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

4.2 Classe de danger: Groupe d'emballage: Ш N° d'identification: **UN 3088** Étiquette de danger: 4.2

Dénomination technique SOLIDE ORGANIQUE AUTOECHAUFFANT, N.S.A. (contient 1-

d'expédition: ÉTHÉNYL-2-PYRROLIDINONE, HOMOPOLYMÈRE)

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG 4.2 4.2 Classe de danger: Hazard class: Groupe d'emballage: Ш Packing group: Ш N° d'identification: **UN 3088** ID number: UN 3088 Étiquette de danger: 4.2 Hazard label: 4.2 Polluant marin: NON Marine pollutant: NO

Dénomination technique d'expédition: Proper shipping name:

SOLIDE ORGANIQUE AUTOECHAUFFANT. SELF-HEATING SOLID, ORGANIC, N.O.S. N.S.A. (contient 1-ÉTHÉNYL-2-(contains 1-ETHENYL-2-PYRROLIDINONE,

PYRROLIDINONE, HOMOPOLYMÈRE) HOMOPOLYMER)

Transport aérien Air transport

IATA/ICAO IATA/ICAO Classe de danger: 4.2 Hazard class: 4.2 Groupe d'emballage: Ш Packing group: Ш N° d'identification: **UN 3088** ID number: **UN 3088** Étiquette de danger: Hazard label: 4.2

Dénomination technique d'expédition: Proper shipping name:

SOLIDE ORGANIQUE AUTOECHAUFFANT, SELF-HEATING SOLID, ORGANIC, N.O.S.

N.S.A. (contient 1-ÉTHÉNYL-2-(contains 1-ETHENYL-2-PYRROLIDINONE,

PYRROLIDINONE, HOMOPOLYMÈRE) HOMOPOLYMER)

Autres informations

Cependant marchandise non dangereuse au titre de la classe 4.2 en emballages inférieurs à 3000 litres.

15. Informations sur la réglementation

Date de révision: 2025/08/28 page: 10/10

Version: 4.0 (30034978/SDS_GEN_CA/FR)

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

Pharma DSL, CA non bloqué / listé

produit chimique DSL, CA non bloqué / listé

produit chimique DSL, CA

Inscrits sur la liste DSL et/ou conformes à d'autres réglementations.

NFPA Code de danger:

Santé: 0 Feu: 1 Réactivité: 1 Spécial:

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations FDS rédigée le: 2025/08/28

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

Kollidon® 90 F Polymère est une marque déposée de BASF Canada ou BASF SE

Date / mise à jour le: 2025/08/28 Version: 4.0
Date / Version précédente: 2023/02/06 Version précédente: 3.0

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ